

Bonjour M. Delliac,

Nous vous remercions pour votre message que j'ai bien porté à la connaissance du député. En effet, bien que cette mesure ne règlera pas tout le problème sur le fond, elle paraît toutefois en être une de bon sens.

Encore merci pour votre contribution,

Bien cordialement,

Benjamin Dalbrut

Assistant parlementaire de Damien Maudet

06 27 62 04 20